▸ COLLEGE JEAN JAURES

Fondé en 1939, il accueille cette année 900 élèves répartis en 33 divisions. Les cours sont dispensés par une cinquantaine de professeurs certifiés et agrégés. Rénové en 2006, le collège offre à chacun un cadre de vie et de travail agréable et fonctionnel qui intègre les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (2 salles multimédia et salles équipées de tableaux numériques interactifs).

▸ CONSERVATOIRE DE POISSY

Créé en 1964 et classé par le Ministère de la Culture depuis 1981, le conservatoire est sous statut public depuis le 1er janvier 2016, sous la forme d'une régie avec personnalité morale et autonomie financière. 47 professeurs y dispensent leur enseignement à plus de 1000 élèves en musique, danse et art dramatique.

▸ SE RENDRE AU CONSERVATOIRE DE POISSY

en transport en commun - venant de Paris :
RER A : descendre en gare de Poissy puis suivre Hôtel de Ville

en voiture - venant de Paris :
A13 - sortie POISSY
direction Poissy-Centre

Les deux établissements se trouvent près de l'Hôtel de Ville

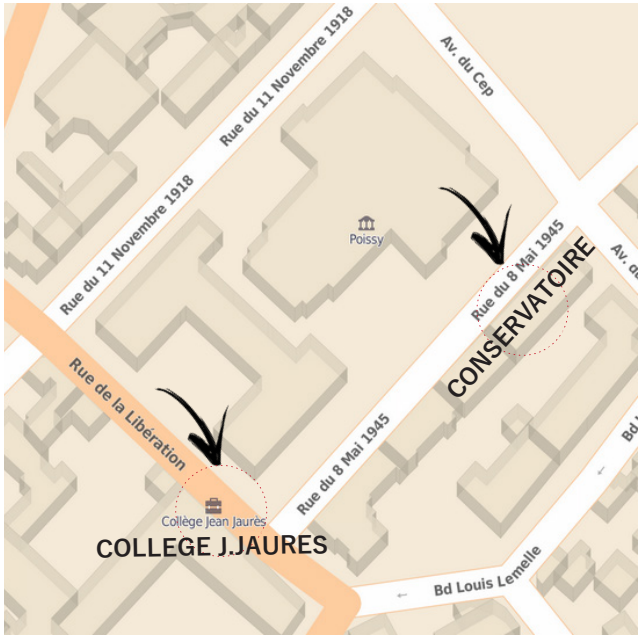

▸ CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE & ART DRAMATIQUE de POISSY

21 bis rue du 8 mai 1945 78300 POISSY
01 39 65 14 88 / contact@cmpoissy.com
www.cmdpoissy.com

▸ COLLEGE JEAN JAURES

28 rue de la libération 78300 POISSY
01 30 65 16 10 / 0783358b@ac-versaille.fr
www.clg-jaures-poissy.ac-versailles.fr

CLASSES CHAM

Classes à Horaires Aménagés Musique

POISSY
COLLEGE JEAN JAURES
POISSY
CONSERVATOIRE de POISSY musique danse art dramatique

proposées par
Le Collège Jean Jaurès &
le Conservatoire de Musique
Danse & Art Dramatique de Poissy

RENTREE 2022-2023

▸ PROJET PEDAGOGIQUE

Les Classes à Horaires Aménagés en Musique offrent la possibilité de recevoir, parallèlement à une scolarité ordinaire, une formation musicale qui garantit aux élèves les meilleures chances d'épanouissement.

Cette formation (de la 6e à la 3e), vise à développer les capacités musicales (pratique amateur ou orientation professionnelle), conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le ministère de la culture. Cette classe s'adresse aux élèves motivés présentant des aptitudes musicales.

▸ DISCIPLINES PROPOSEES

Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Harpe, Guitare, Flûte Traversière, Flûte à Bec, Hautbois, Basson, Cor, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Clarinette, Piano, Orgue et Accordéon.

▸ AU CONSERVATOIRE

• pratique instrumentale individuelle :
30/40 minutes par semaine selon le niveau
• formation musicale : 1h30 par semaine
• pratique collective instrumentale : 1h30

▸ AU COLLEGE

• culture musicale : 1h
• pratique collective instrumentale :
2h par quinzaine

▸ INFORMATIONS :

Tristan CLEDAT, directeur du conservatoire
Pierre-Alexandre CLEMENT, principal du Collège

REUNION D'INFORMATION
JEUDI 24 MARS 2022

DATE LIMITE DE DEPÔT DE DOSSIER
SAMEDI 2 AVRIL 2022

TESTS D'APTITUDE
VENDREDI 15 AVRIL 2022

▸ TESTS D'APTITUDES :

(convocations individuelles adressées par mail)
- **Musical :** interprétation d'un morceau instrumental au choix d'une durée de 2 ou 3 minutes + tests rythmiques et vocaux.
- **Echange** avec le jury sur la motivation du candidat.

▸ CANDIDATURES & ADMISSIONS

DOSSIERS DE CANDIDATURE à télécharger sur le site du conservatoire : cmdpoissy.com et à retourner **au conservatoire** au plus tard le samedi 2 avril 2022.

ADMISSIONS décidées lors d'une réunion, en mai 2022, à l'Inspection Académique. Les résultats seront ensuite transmis aux familles, **qui devront venir officialiser leur inscription au conservatoire et au collège.**

OBJECTIFS

▸ A qui s'adresse cette classe ?

Cette classe est ouverte à tous les élèves issus d'une classe de CM2 ou de tous niveaux collège, pratiquant déjà un instrument et ayant un bon niveau scolaire ainsi qu'une motivation certaine pour la pratique musicale. Les élèves admis devront obligatoirement être inscrits au conservatoire de Poissy et être en mesure d'intégrer l'orchestre dès le début de leur scolarité.

▸ Quels sont les objectifs de cette classe ?

• Mener parallèlement des études générales et des études musicales grâce à un aménagement d'emploi du temps.
• Participer à des projets artistiques avec différents partenaires.
• Permettre la découverte, l'interprétation ou même la création d'oeuvres musicales de répertoires très variés.
• S'insérer dans un projet collectif de classe orchestre.

▸ Où ont lieu les cours ?

La formation scolaire est dispensée au collège Jean Jaurès de Poissy et l'enseignement musical au conservatoire de Poissy. Le conservatoire et le collège se trouvent à moins de 150 mètres de distance, ce qui permet de rendre les déplacements aisés.